



TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE PLAN CLIMAT

07

**COMMISSION
CULTURELLE**
Nouveaux critères

12

SÉCURITÉ

L'équipement des policiers

14

**ARCHIVES
YVERDONNOISES**
Vidéos et films

SOMMAIRE

03

EN BREF

04-06

DOSSIER

Plan climat

07

Commission culturelle :
nouveaux critères

08

Eco-PME :
un commerçant témoigne

09

Parlons du racisme !

La STEP poursuit sa mue

10

La patinoire en quelques chiffres

11

Prends-en de la graine !
Activités vacances de Pâques

Cabines d'expression

12

L'équipement des policiers

13

Harcèlement de rue :
stop au silence

14

Archives audiovisuelles

15

Crise énergétique : la Ville
prête à toutes les éventualités

16

AGENDA

IMPRESSUM

Éditeur responsable Ville d'Yverdon-les-Bains

Contenu Comité de rédaction de la Ville

Conception Terre&Nature Publications SA

Impression Cornaz SA, Yverdon-les-Bains

Couverture Adrienne Barman

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

CaritasJura – La Marive – Ville d'Yverdon-les-Bains
Racines du Ciel – Eric Leuba – Eco-PME – JECOS – Sarah Carp
Pointet – CanalIN – GastonRichard – Maëlle Gross

ÉDITO

UN PLAN CLIMAT COLLECTIF

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Les changements climatiques deviennent de plus en plus tangibles partout dans le monde, y compris dans notre région. Inondations, canicules et, dernièrement, températures douces en hiver sont autant d'exemples qui illustrent les dérèglements auxquels nous devons résolument et plus que jamais faire face.

Pour inverser la tendance, et comme le relève le 6^e rapport du GIEC, on ne parle désormais plus de « transition » mais de « transformation » de la société. Celle-ci doit être globale et collective. Consciente de son rôle crucial comme moteur du changement à l'échelle locale, la Ville d'Yverdon-les-Bains a publié il y a quelques semaines son Plan climat de première génération. Ce document de référence, appelé à évoluer, a pour but de structurer et développer la prise en compte des défis climatiques dans l'action communale.

Si la Ville est bien décidée à agir en tant que collectivité qui développe des politiques publiques sur le territoire yverdonnois, elle ne peut relever seule le défi. L'implication de chacune et chacun est absolument nécessaire pour pouvoir atteindre une société décarbonée et viable, garante d'une qualité de vie pour les générations actuelles et futures. Les récentes crises ont montré que la population sait faire preuve de bienveillance, de solidarité et de résilience dans les moments difficiles. Prouvons-le une fois encore ! Pour la prospérité de notre planète, pour les générations suivantes, pour la nature et toutes les espèces vivantes.

D'avance merci... et bonne lecture ! ■

Carmen Tanner,
Vice-syndique,
en charge de la Durabilité



NOMBREUX TARIFS RÉDUITS AVEC LA CARTE CULTURE DE CARITAS !

Les bénéficiaires du subsidé à l'assurance maladie peuvent demander une Carte Culture auprès de Caritas et profiter de réductions dans les lieux culturels et sportifs yverdonnois suivants: L'Echandole, le Théâtre Benno Besson, le Musée suisse de la Mode, le Musée d'Yverdon et région, l'Amalgame, la Maison d'Ailleurs, la Lanterne Magique, les piscines plein air et couverte ainsi que la patinoire.

www.carteculture.ch

ENLIVREZ-VOUS: VERNISSAGE

Depuis fin 2021, L'Echandole a confié la tâche originale à 15 auteur·rices romand·es d'écrire sous contrainte pour trois soirées littéraires. S'inspirant d'un breuvage imposé (vin, bière, gin ou encore vodka) les écrits ont été présentés sur scène, sublimés par le comédien Vincent Held et le pianiste Lucas Buclin, tandis que le public dégustait les boissons en question. Pour clore l'aventure, les éditions Hélice Hélas publient un ouvrage récapitulatif que L'Echandole vernira le jeudi 6 avril à 19h avec la complicité des artistes.

www.echandole.ch

DES CAFÉS POUR S'ENTRAIDER À LA BIBLIOTHÈQUE

Participez aux rendez-vous gratuits et sans inscription pour améliorer votre français ou mieux maîtriser votre smartphone. **Permanences numériques organisées avec Pro Senectute Vaud** les jeudis 9 mars et 4 mai entre 9h15 et 12h. **Cafés de conversation en français avec l'association GAMYR** les jeudis 23 février, 16 mars, 27 avril et 25 mai de 10h à 11h et les mercredis 1^{er} mars, 5 avril et 3 mai de 18h à 19h. La bibliothèque recherche également des bénévoles !

TRAVAUX DU CHÂTEAU

La restauration du Château constitue un élément important de la mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel et participe au rayonnement de la ville. L'étape XXVII des travaux, prévue de mars à octobre 2023, concerne la Tour de la Place donnant directement sur la Place Pestalozzi. Elle comprend la réfection de la façade, de la toiture, ainsi que la consolidation statique de la tour et divers petits ouvrages. Ces travaux font suite à ceux réalisés sur la Tour des Juifs.

UN PETIT AIR DE PLAGE DU NORD

Se changer au sec après la baignade sera bientôt possible toute l'année ! Des vestiaires sous forme de petites cabines en bois, dont l'un accessible aux personnes à mobilité réduite, seront installés dès ce printemps à la plage. Ce projet répond à de nombreuses demandes d'usagers et usagers qui pratiquent la nage en hiver. Il s'inscrit dans la volonté de la Municipalité d'encourager l'activité physique en toutes saisons. Le dispositif sera complété en 2025 par de nouvelles installations comprenant sanitaires, vestiaires et douches.

www.yverdon-les-bains.ch/urbanisme-transitoire



CONCOURS: RACONTE-MOI TA MARIVE

Il s'en est passé des choses à La Marive en 29 ans ! Afin de se remémorer ces bons souvenirs, l'équipe de La Marive lance un concours des meilleurs témoignages. Pour participer, rien de plus simple : racontez une anecdote, un souvenir lointain ou récent autour de La Marive. Les 5 témoignages tirés au sort permettront de gagner chacun 2 invitations culture !

Envoi des témoignages : marive.communication@yverdon-les-bains.ch
www.lamarive.ch

PLAN CLIMAT: CE QU'IL FAUT SAVOIR EN 8 QUESTIONS

Pourquoi les communes sont-elles de plus en plus nombreuses à élaborer des plans climat ?

De quoi s'agit-il et en quoi la population est-elle concernée ?

La sortie officielle du Plan climat d'Yverdon-les-Bains est l'occasion de faire le point sur cette thématique brûlante et sur la stratégie de la Ville en la matière.

Les constats des expert-es climatiques sont unanimes : sans action immédiate, les changements climatiques ne cesseront de s'intensifier et dérègleront irréversiblement nos écosystèmes et nos sociétés. Les événements extrêmes que nous avons connus ces dernières années, entre températures trop élevées et inondations records, pourraient progressivement devenir la norme. En cause, les émissions de gaz à effet de serre (GES) que nous produisons quotidiennement. Afin de limiter – à son échelle – l'intensité de ces dérèglements, Yverdon-les-Bains se dote d'une stratégie climatique ambitieuse.

1. QUE PROVOQUE LE RÉCHAUFFEMENT DU CLIMAT ?

Le réchauffement climatique impacte les territoires de manières très différentes. En raison de sa situation géographique, **la Suisse se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale**, avec des conséquences sensibles aujourd'hui déjà : inondations, sécheresses, canicules, temps trop doux, manque de neige, fonte de glaciers – les aléas climatiques se renforcent avec des conséquences importantes pour l'économie, le tourisme, l'environnement et la population.

2. QUELS SONT LES PRINCIPAUX RISQUES ?

L'évaluation des risques pour le territoire communal a notamment mis en évidence le renforcement – en intensité et en fréquence – d'épisodes climatiques extrêmes (canicules, sécheresses, fortes précipitations, ...) avec des conséquences sur la santé de la nature et de la population. À titre d'exemple, l'augmentation générale des températures impactera autant les espèces végétales qui manqueront d'eau durant l'été, que les personnes les plus vulnérables.

La Ville de Lausanne estime à plus de 100 les jours tropicaux (plus de 30°C) par an en 2085 si la tendance reste la même.

3. COMMENT LIMITER L'AMPLEUR DES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Les émissions devraient déjà décroître, ce qui n'est pas le cas. Il faut maintenant passer à l'action. Une partie de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre est directement liée à notre consommation de biens, domaine qui représente 40% des émissions à Yverdon-les-Bains.

Les recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sont très claires : pour préserver la viabilité de notre planète et la garder vivable, **le réchauffement global du climat ne doit pas dépasser +1,5°C**. Chaque dixième de degré compte pour limiter l'ampleur des conséquences.

4. QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT ?

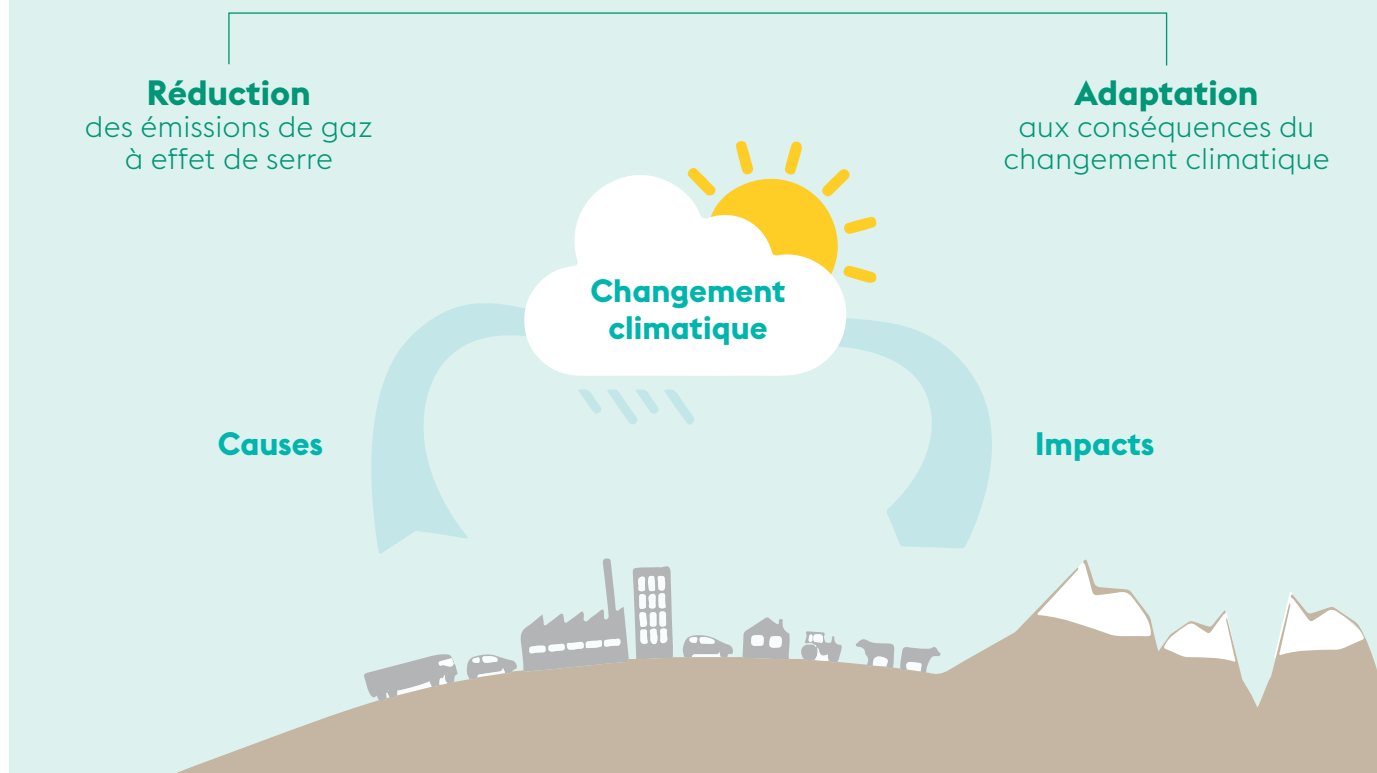
Ce document marque l'engagement d'une collectivité publique pour la prise en compte de la question climatique dans la gestion de son administration et de son territoire, grâce à un éventail de mesures concrètes. Porté par la Municipalité et validé par un Conseil citoyen représentatif des Yverdonnois-es, le Plan climat vise deux objectifs complémentaires, à savoir :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Adapter le territoire afin de limiter les risques pour l'environnement, l'économie et la population.

5. COMMENT LE PLAN CLIMAT A-T-IL ÉTÉ CONÇU ?

Mobilité, alimentation, bâtiments, achats publics, gestion du personnel et des espaces verts... tous les domaines et les services sont concernés.

Deux objectifs



Afin de fédérer autour du Plan climat, la Municipalité a souhaité impliquer les actrices et acteurs de son territoire. Dans cette optique, elle a mis sur pied un Conseil citoyen représentatif de la population yverdonnoise. Composé de 22 personnes tirées au sort, il a analysé une première version du Plan climat et a délivré 53 propositions, dont 38 ont pu être intégrées à la version finale. La consultation a également été élargie aux groupes politiques, partenaires et associations en lien avec la thématique, ce qui a permis de confirmer la bonne acceptabilité de la démarche.

6. À QUOI S'ENGAGE LA VILLE ?

Concernant le 1er objectif, la Municipalité s'est engagée, pour son administration, à atteindre le zéro net d'émissions de GES d'ici à 2040. Pour les émissions produites sur le territoire yverdonnois, elle souhaite les réduire de 60% d'ici à 2030 et vise zéro émission pour 2050, avec une réduction de 40% d'ici à 2026 pour répondre aux recommandations du GIEC d'agir rapidement. Ce dernier objectif dépendra essentiellement de mesures et de financements par le Canton et la Confédération. Quelques exemples :

- Zéro vaisselle jetable dans les manifestations d'ici à 2026

À l'horizon 2030

- Division par deux de la consommation de carburant fossile pour la flotte communale

À l'horizon 2040

- 100% de toitures combinées (panneaux solaires et végétalisées)

À l'horizon 2050

- 100% d'énergies renouvelables dont 40% locales
- 0% de chaudière à mazout/gaz (exceptions pour bâtiments historiques notes 1 et 2)
- 40% d'indice de végétalisation

En ce qui concerne le 2^e objectif, soit l'adaptation du territoire aux conséquences des changements climatiques, la Ville s'engage à poursuivre et renforcer les mesures pour protéger de manière ciblée et efficace la population, les biens et, plus globalement, le territoire.

7. DANS QUELS DOMAINES DES ACTIONS SONT-ELLES PRÉVUES ?

Un diagnostic complet du territoire – composé d'un bilan carbone et d'une analyse de vulnérabilité – a permis de guider l'élaboration d'un plan d'action cohérent avec le contexte yverdonnois.

Le Plan climat se déploie en dix domaines d'action (consommation, mobilité, ressources naturelles et biodiversité, accompagnement au changement, ...). Pour chacun, des objectifs ont été fixés et associés à des actions. Dans le domaine de l'énergie par exemple, l'efficacité et l'augmentation de la part renouvelable sont des axes primordiaux.

8. EN QUOI LA POPULATION EST-ELLE CONCERNÉE ?

Il est essentiel que chacune et chacun fasse sa part pour que les émissions de GES baissent significativement. Le Plan climat de 1^{ère} génération est un projet ambitieux et nécessaire qui nous concerne tant individuellement que collectivement.

De nombreuses mesures sont prévues pour accompagner la population dans la décarbonation des modes de vie. La solidarité, le partage, la valorisation des ressources locales qu'elles soient humaines, matérielles ou naturelles sont des alternatives clés de ce changement de paradigme et d'émergence d'une société plus sûre, mieux préparée, plus résiliente et plus durable. ■

www.yverdon-les-bains.ch/planclimat

Suite du dossier en page 6

PLAN CLIMAT : UN TRAVAIL TRANSVERSAL

Le climat est une thématique transversale qui concerne de nombreux domaines : mobilité, bâtiments, énergie, espaces verts, achats ou gestion du personnel en sont quelques exemples.

Tous les services de la Ville sont ainsi concernés à différents degrés. Coordonné par La Durabilité, le Plan climat a été élaboré par un groupe de travail qui s'est rencontré 12 fois en 15 mois.



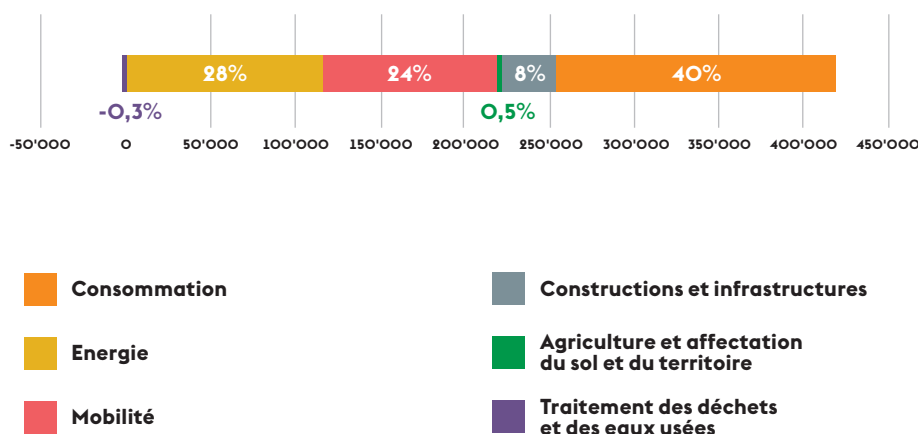
EN HAUT

Benoît Corday Service de la mobilité | **Guy Corbaz** Service des bâtiments | **Anne-Laure Lepage** Service de l'urbanisme
Stéphane Thuillard Service des énergies | **Vincent Wenger** Service de l'urbanisme

EN BAS

Silli Mona Durabilité | **Antoine Sauser** Service des travaux et de l'environnement
Aleksandra Lazic Service des travaux et de l'environnement | **Isolde Escallier** Durabilité

Tonnes de gaz à effet de serre émises par domaines



La mobilité représente à elle seule 24 % des émissions de gaz à effet de serre.

CONFÉRENCE

Martine Rebetez
Le mardi 28 mars à 19h
Aula Magna du Château

Comprendre le climat et ses changements grâce à la conférence de Mme Martine Rebetez, climatologue et autrice du livre « *La Suisse se réchauffe* ».

La soirée sera également l'occasion d'échanger sur le Plan climat yverdonnois.

LA COMMISSION CULTURELLE RENOUVELLE SES CRITÈRES DE SÉLECTION

**La Ville d'Yverdon-les-Bains soutient
les artistes locaux et la création artistique.**

Composée d'une quinzaine de membres issus des partis politiques représentés au Conseil communal et d'expert-es du domaine culturel, la Commission culturelle siège quatre fois par année. À ces occasions, elle analyse les demandes de subventionnement reçues et sélectionne les candidates et candidats issus de différents domaines artistiques. Elle dispose d'une enveloppe budgétaire allouée par la Ville qui, depuis 2022, s'élève à Fr. 80'000.-. **Depuis 2004, plus de 240 projets artistiques dans les domaines des arts vivants, de la musique, des arts plastiques et des arts numériques ont été soutenus.**

La Commission, d'entente avec le Service de la culture, a récemment entamé un grand travail de réflexion sur la manière dont elle analyse les dossiers et sélectionne les projets qui sont soutenus.

Ce travail vise à :

- clarifier les conditions d'admission des dossiers ;
- définir plus précisément les critères d'analyse.

L'ensemble permet d'orienter au mieux les artistes dans la constitution d'une candidature qui soit la plus complète possible, et donne aux expert-es des outils permettant de rendre des décisions en toute transparence, tout en favorisant au mieux le développement de la création artistique locale.

Ce projet s'inscrit également dans la continuité des revendications transmises par nombre de faïtières du secteur concernant notamment :

- une plus juste rémunération des artistes ;
- une clarification des critères d'analyse ;
- une uniformisation des critères d'octroi ainsi que des dates des séances de la Commission avec celles des commissions cantonales, en particulier celles du Canton ainsi que celles de la Loterie Romande, partenaires incontournables des projets artistiques.

L'ensemble de ces nouveaux critères et conditions, ainsi que les prochaines dates de réunion de la Commission, sont disponibles sur le site internet de la Ville. ■

www.yverdon-les-bains.ch/commissionculturelle

Le Service de la culture



Soutenu par la Commission culturelle, Racines du Ciel est un projet performatif et participatif porté par l'artiste yverdonnois Cedric Bregnard dans le cadre des Journées photographiques de Bienne du 6 au 29 mai 2022.

CÔTÉ SPORT

Mêmes nouveautés

Un nouveau règlement relatif à l'attribution de subventions sportives est entré en vigueur.

Il prévoit notamment des soutiens annuels et ponctuels basés sur des critères objectifs ainsi que des bonus liés à des mesures telles que la promotion d'une activité physique inclusive ou l'animation du territoire.

PROGRAMME ECO-PME: DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET D'ARGENT À LA CLÉ

**Le Service des énergies offre un accompagnement personnalisé
pour les entreprises et les commerçant-es.**

« En tant que patron, lorsque je paie mes factures, je suis attentif aux dépenses liées à l'énergie » témoigne Eric Leuba, propriétaire d'une boucherie située au centre-ville d'Yverdon-les-Bains. Sensible depuis longtemps aux économies d'énergie et à leurs pendant écologiques et économiques, il a installé depuis une vingtaine d'années des panneaux thermiques et solaires au-dessus de son commerce. Depuis peu, il participe au programme Eco-PME déployé par le Service des énergies, et nous parle de la démarche avec enthousiasme.

DÉFIS ÉNERGÉTIQUES POUR UN COMMERCE LOCAL

Sous l'enseigne Leuba se cache une entreprise familiale bien connue des habitant-es de la région, installée depuis 1962 à Yverdon-les-Bains. La dimension artisanale du commerce requiert un contrôle strict – notamment sanitaire – à tous les stades, pour assurer des produits réputés pour leur qualité. « L'an dernier, quand nous avons appris la hausse des prix de l'énergie, nous avons regardé avec les équipes comment utiliser différemment nos installations gourmandes en énergie » explique Eric Leuba.

EXPERT INDISPENSABLE

Pour lui, il est important de pouvoir bénéficier d'un avis extérieur sur l'ensemble de ces démarches. Précurseur, il a ainsi participé au programme Eco-PME qui inclut la visite gratuite d'un-e expert-e pour identifier un plan d'actions sur mesure et bénéficier d'un accompagnement. Résultat : « nous avons notamment réglé les réfrigérateurs et congélateurs et allons changer l'éclairage. » Les anciens néons vont être remplacés par des LED, en plus des conseils personnalisés dispensés sur l'utilisation des appareils et leur remplacement. « Comme nous ne pouvons pas baisser la température des réfrigérateurs et congélateurs pour des raisons sanitaires, nous avons plutôt opté pour une réduction de leurs ouvertures et leurs fermetures. » Les moteurs du réfrigérateur ont été changés, de même que la chaudière électrique. Ces démarches et écogestes ont déjà permis de faire baisser la facture. À l'issue de cet accompagnement, Eric Leuba adresse ce message à ses collègues commerçant-es ou chef-fes d'entreprise : « Faites-vous conseiller grâce à l'Eco-PME ! C'est une démarche qui ne coûte rien, juste un peu de votre temps, et qui vous permettra d'économiser de l'énergie et de l'argent ! ». ■

www.yverdon-energies.ch/equiwatt/eco-pme



**Eric Leuba participe
au programme Eco-PME.**



PARLONS DU RACISME !

La traditionnelle Semaine d'actions contre le racisme, organisée depuis 2010 à Yverdon-les-Bains, se transforme et devient Parlons du racisme ! Désormais étendue entre février et avril, son thème sera cette année « Naître libres et égaux en droits ».

Diverses activités auront pour objectif d'appréhender les notions de droits fondamentaux et humains, mais aussi de déconstruire les préjugés dont elles font l'objet et d'identifier leurs restrictions potentielles, par exemple en matière d'accès aux prestations sociales.

Des personnes issues de la migration animeront des ateliers de sensibilisation pour les élèves des écoles pri-

maires et secondaires. Une vaste campagne d'affichage, réalisée avec les élèves du Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV), sera déployée dans les transports publics. Des formations seront dispensées par Amnesty International au personnel de la Ville œuvrant pour l'intégration. Le programme Femmes-Tische organisera plusieurs tables rondes dédiées au personnel de l'administration et aux institutions partenaires.

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des discriminations raciales, une soirée publique se tiendra le 21 mars 2023. Le collectif N'Zinga présentera son spectacle de danse La barque des 100 voix, créé entre Kinshasa et Yverdon-les-Bains, abordant la migration forcée. ■

Informations disponibles dès fin février sur www.yverdon-les-bains.ch/integration

Le Service jeunesse et cohésion sociale

LA STEP POURSUIT SA MUE

Depuis 2011, la station d'épuration connaît une métamorphose sans précédent.



Après trois ans et demi de travaux afin d'augmenter la capacité de traitement et répondre aux exigences fédérales, la troisième étape liée à la réhabilitation de la filière eau s'est achevée au printemps 2021. Son achèvement marque un réel tournant dans l'histoire de la STEP, par une régionalisation élargie. En effet, cette réhabilitation permettra très prochainement de traiter les eaux usées de 16 communes.

L'inauguration de cette étape par les autorités, lors de laquelle Monsieur le Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos est attendu, se déroulera dans le courant du mois de mars 2023. Des portes ouvertes seront organisées au terme des travaux relatifs aux installations de traitement des micropolluants.

Construite en 1957, la STEP d'Yverdon-les-Bains est l'une des plus anciennes infrastructures d'épuration de Suisse.

Des travaux majeurs de réhabilitation étaient donc indispensables pour mettre à niveau son fonctionnement et ses performances environnementales.

Les deux premières étapes de sa mue se sont déroulées entre 2011 et 2017. Celles-ci ont permis, entre autres, l'amélioration de la production d'énergie, la révision complète des deux digesteurs, ainsi que la mise en place du pré-traitement des boues par ultrasons et la production d'engrais azoté. ■

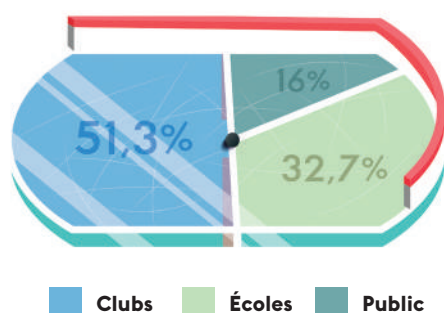
Le Service des travaux et de l'environnement

LA PATINOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

Depuis sa construction en 1959 et sa couverture en 1976,
la patinoire d'Yverdon-les-Bains a vu défilier bien des utilisatrices et utilisateurs.
Tour d'horizon des statistiques-clés de ces dernières années.

OCCUPATION 2022

En Suisse, le patinage et le hockey sur glace sont essentiellement pratiqués au sein des clubs et non en pratique libre, raison pour laquelle les sociétés sportives (plus de 1500 heures de glace en 2022) occupent davantage la patinoire d'Yverdon-les-Bains que le public (480 heures) et les écoles (981 heures).

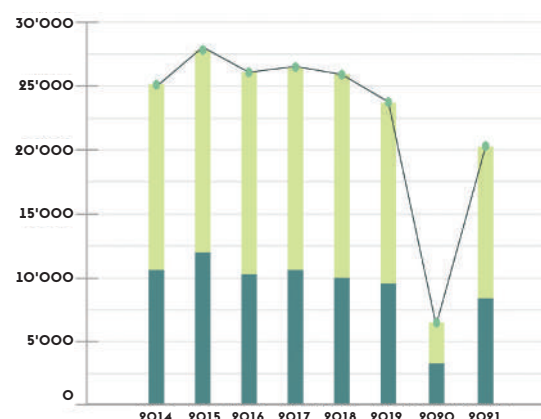


Il faut ajouter à cela l'importance donnée par la Ville à la formation au sein des clubs : près de 85% des membres actifs du Club de Patinage Artistique d'Yverdon-les-Bains (CPAY) – 90 membres en 2022 – et du Hockey Club Yverdon-les-Bains (HCY) – 269 membres – sont des juniors, qui affichent de plus d'excellents résultats dans leurs compétitions respectives.

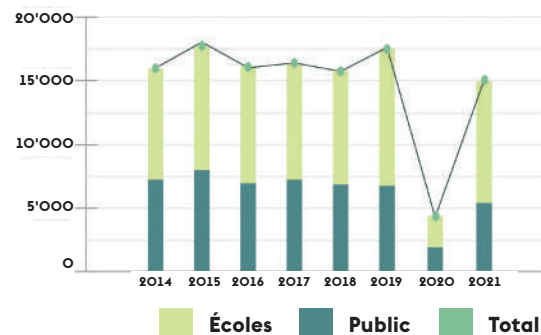
DATES IMPORTANTES

- 1959** Construction de la patinoire
- 1976** Couverture du bâtiment
- 1987** Fermeture des façades
- 2004** Création de **nouveaux vestiaires** et réfection des **installations techniques**
- 2012** **Optimisation énergétique** avec échangeur fosse à neige
- 2017** **Pose de l'étanchéité** sur le toit existant
- 2018** **Nouvel éclairage LED**

ENTRÉES À LA PATINOIRE



LOCATION DE PATINS



RESTRICTIONS DUES AU COVID-19

La baisse drastique de la fréquentation de la patinoire durant la saison 2020-21 s'explique par les restrictions liées au COVID-19. Les infrastructures sportives ont été fermées complètement aux utilisateur·trices en mars 2020. Les différentes mesures décidées par le Canton et le Conseil fédéral ont ensuite été appliquées selon les dispositions légales avec notamment l'obligation de porter un masque dans les installations sportives fermées. En fin d'année 2020 et début d'année 2021, la patinoire a connu diverses périodes d'ouverture et fermeture selon les prescriptions cantonales et fédérales. Le Service des sports et de l'activité physique, en coordination constante avec le Canton de Vaud et la Confédération, a procédé à de multiples réadaptations des concepts de protection sur les installations sportives de la Ville afin d'assurer la sécurité des utilisateur·trices tout en maximisant les possibilités d'utilisation. ■

PRENDS-EN DE LA GRAINE! DÉCOUVERTES DU PRINTEMPS

**Le Service jeunesse et cohésion sociale propose
aux enfants de la région âgé-es de 8 à 12 ans
diverses activités durant la deuxième semaine des vacances de Pâques.**

Du 17 au 21 avril prochains, dans le cadre d'un projet pilote, quatre journées destinées aux enfants seront organisées sur les thématiques de la promotion de la biodiversité, du respect de la nature et des bienfaits d'une alimentation équilibrée et locale.

Deux matinées seront consacrées à un atelier de cuisine, où les enfants prépareront leur repas et goûter et pourront ensuite reproduire les recettes à la maison. Deux matinées auront lieu au Centre Pro Natura pour une activité en lien avec la découverte de la nature. Les



quatre après-midis se dérouleront aux Jardins du Cœur, où l'équipe de Cœur d'artichaut animera divers ateliers. Les enfants pourront être déposés le matin et récupérés en fin de journée à l'APEMS de la Place d'Armes.

Cette nouvelle prestation témoigne de la volonté de la Ville d'étendre ses prestations parascolaires, afin d'accompagner au mieux les familles et de faciliter l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. ■

Ouvertures des inscriptions le 8 mars
www.yverdon-les-bains.ch/vacances

Le Service jeunesse et cohésion sociale

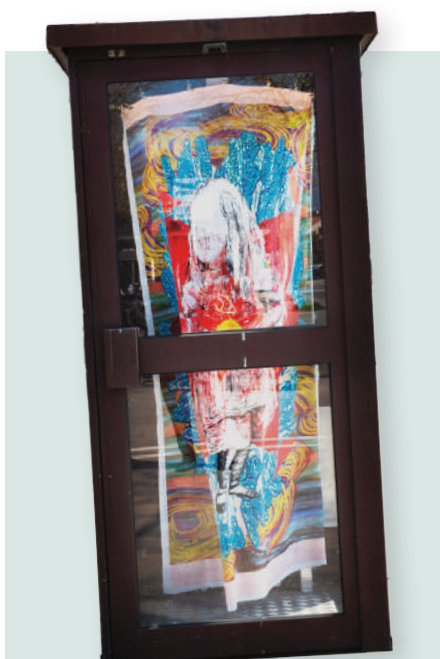
CABINES D'EXPRESSION

Retour sur les expositions qui leur ont donné vie en 2022.

Depuis deux ans, le centre-ville d'Yverdon-les-Bains est le terrain d'expression d'artistes locaux qui installent leurs créations, le temps de trois mois chacun-e, dans trois anciennes cabines téléphoniques désormais reconverties en espaces d'exposition.

De janvier à mars 2022, François Ruegg a invité les artistes Cleide Saito, Karien Zevenhuizen et Anne-Claude Rigo à révéler leurs créations : des pièces de tissus colorées et uniques.

De mai à juillet, l'exposition « Messages suspendus », de l'artiste Numa Francillon, a traité de la thématique de l'urgence du réchauffement climatique.



De septembre à décembre, « Eclorre ! » de Delphine Costier a abordé les thématiques de la vie, de ses changements et de l'épanouissement personnel.

En 2023, les trois projets artistiques sélectionnés par la Commission culturelle interpellent la population de façon originale et décalée. Les artistes Numa Francillon (Exposition « typo bello »), le Collectif brindilles (exposition « La Pelote Géante ») et le duo musical Mice&Minie (immersion musicale) seront à l'honneur. ■

L'historique des expositions sur
www.yverdon-les-bains.ch/cabines-dexpression

Le Service de la culture

L'ÉQUIPEMENT DES POLICIERS

Chaque policière, chaque policier, dispose d'un équipement d'intervention et de protection spécifique d'une valeur de Fr. 5'000.-.

La ceinture de charge, qui pèse environ 4 kg, est dotée de différents éléments décrits ci-dessous, auxquels vient s'ajouter le gilet de protection, d'un poids de 3,5 kg.

LAMPE DE POCHE

Nécessaire pour le travail de nuit ou en milieu mal éclairé.

RADIO

Polycom TPH 700 est une radio numérique cryptée qui permet à chaque agent-e de communiquer sur des canaux protégés. Les policier-ères sont équipés-es d'une oreillette et d'un micro afin de faciliter la communication et la discrétion.

SPRAY

Moyen de contrainte composé d'une substance que l'on trouve dans le poivre (OC: oleoresin capsicum) et d'un produit synthétique (PAVA: vanillylamide de l'acide pélargonique).

L'objectif premier de son utilisation est de protéger l'agent-e et d'annihiler la capacité de se battre chez un-e auteur-riche par un effet immédiat sur la respiration (toux), les yeux et la peau (sensation de brûlure). Les effets du spray peuvent durer jusqu'à 45 minutes.

Chaque véhicule de police est équipé d'un kit de décontamination permettant de nettoyer une personne ayant reçu du spray.

GILET DE PROTECTION

D'un poids de 3,5 kg, il permet de protéger les policier-ères contre les projectiles d'armes de poing (par ex. pistolets), des armes blanches (par ex. couteaux) ainsi que des coups. Le gilet protège efficacement les agent-es et peut sauver des vies en limitant considérablement les risques de blessures.

MENOTTES

Moyen d'entrave qui restreint la liberté d'action et de mouvement d'une personne appréhendée. Mettre des menottes à une personne permet également de la protéger et de protéger les agent-es.

GARROT TOURNIQUET

Moyen de sauvetage. En cas de blessure, il permet à une agente ou un agent de réaliser sur lui-même ou une tierce personne un garrot afin d'endiguer une hémorragie en attendant l'arrivée des secours médicalisés. Également équipé-e de gants médicaux, chaque policier-ère reçoit annuellement une formation avancée en premier secours.

PISTOLET

Glock 17, 900 g et calibre de 9 mm. Le pistolet est l'ultime moyen de contrainte des policier-ères. Son utilisation est heureusement très rare. Il est muni d'un magasin contenant 17 cartouches et chaque agent-e est équipé-e d'au minimum un magasin supplémentaire.

BÂTON DE POLICE

Moyen de contrainte. Il permet à l'aide de clés ou de techniques de frappe très précises de protéger l'agent-e et d'annihiler la volonté de se battre chez un-e auteur-riche. Télescopique, il mesure 60 cm une fois déployé.



HARCÈLEMENT DE RUE ET VIOLENCE: STOP AU SILENCE

Le Service de la sécurité publique et Police Nord Vaudois ont déployé le 22 novembre dernier un nouveau dispositif-pilote.

POLICE NORD VAUDOIS

Chaque agent·e doit, tout au long de l'année, suivre des formations et se soumettre à des tests lui délivrant l'autorisation d'engager des moyens de contraintes et de secours.

La police entend par moyen de contrainte les instruments destinés à restreindre temporairement la liberté de mouvement d'une personne ou d'annihiler sa capacité de se battre (ex. spray OC, bâton de police).

Chaque moyen de contrainte doit répondre à des critères bien déterminés avant son emploi.

La proportionnalité est ici un mot d'ordre pour l'engagement des forces de police.

C'est ainsi que Police Nord Vaudois travaille selon les principes qui lui sont chers:

servir, protéger et agir. ■

Ce dispositif a pour objectif d'encourager les victimes et témoins de harcèlement de rue et de violence à sortir du silence et leur apporter le soutien nécessaire. Il se veut complémentaire aux prestations proposées par d'autres partenaires, comme les centres de consultation LAVI (Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions), dont une antenne se trouve à Yverdon-les-Bains.

Il ne s'agit en aucun cas d'un service d'urgence. En situation de danger immédiat en termes sécuritaire, contacter le 117 reste le bon réflexe à adopter.

A noter par ailleurs que le Service des sports et de l'activité physique et l'association And You ont développé un partenariat afin de favoriser la prévention des situations de maltraitance dans la pratique du sport. ■

www.policenv.ch

Le Service de la sécurité publique



Le Service de la sécurité publique

PLONGÉE DANS NOS ARCHIVES AUDIOVISUELLES

Plus de mille vidéos de différentes natures (émissions de Canal NV, séances du Conseil communal depuis 2000, productions audiovisuelles internes et films de cinéastes amateur·rices) sont accessibles au public via www.dartfish.tv/yverdon. Ces témoignages permettent de (re)découvrir la ville et sa région, ses habitant·es, ses activités et événements dès les années 1940. Ils enrichissent et complètent les archives administratives dans lesquelles environnement et population sont moins présents.

Ces vidéos et films ont été remis au cours des vingt dernières années aux Archives de la Ville qui se chargent de les traiter, de les conserver, d'en décrire le contenu et de les rendre accessibles. Une description fine, par mots-clés, de chaque document permet des recherches ciblées. Un guide de consultation aide le public à naviguer dans cet ensemble. ■

TRAVAUX PUBLICS

Dès les années 1950, de grands travaux sont engagés pour répondre au développement démographique et industriel de la ville. Ces chantiers, comme le Pont des Cygnes, l'élargissement et le bétonnage d'axes routiers, la construction de la station d'épuration et du réseau d'eaux usées, ou plus tard, la construction du Centre thermal, ont transformé le tissu urbain. Grâce à Gaston Richard qui les a régulièrement filmés, nous pouvons suivre cette évolution.



Réfection des rues Haldimand et Cordey en 1961-1962 : pont sur le Canal oriental.

CINÉMA AMATEUR

Nombre de foyers yverdonnois possédaient une caméra Bolex, fabriquée à Ste-Croix. Quelques films tournés par ces amateurs sont parvenus aux Archives de la Ville. Parmi ces cinéastes, Gaston Richard, qui, pendant plus de cinquante ans, a fixé sur sa pellicule les événements locaux et le développement de la ville.

Les films qui nous sont parvenus, muets ou sonorisés, noir-blanc ou couleur, réalisés entre 1944 et 1981, sont une mine d'informations pour qui s'intéresse au passé yverdonnois.



Gaston Richard a suivi toutes les étapes de la construction du Collège des Quatre-Marronniers, inauguré le 1^{er} octobre 1960.

La chaîne de télévision locale Canal NV, créée en 1996, s'intéressait à l'actualité politique, sociale, économique et culturelle d'Yverdon-les-Bains et du Nord vaudois. En treize ans d'activité, Canal NV a réalisé plusieurs milliers de reportages qui sont autant de reflets de la vie locale. Premier fonds audiovisuel conséquent acquis par les Archives en 2013, il a permis d'initier une réflexion sur le traitement et la diffusion des archives audiovisuelles.



Reportage lors de l'inauguration du P'tit Globe, 25/26 avril 2008, diffusé la semaine du 5 au 11 mai 2008. Théâtre éphémère, installé sur les Rives du Lac, le P'tit Globe proposait un programme culturel durant la saison d'été.

Les Archives de la Ville

CRISE ÉNERGÉTIQUE: LA VILLE PRÊTE À TOUTES LES ÉVENTUALITÉS

Les récentes crises, notamment celle liée au COVID-19, les inondations de l'été 2021, la guerre en Ukraine et l'arrivée de réfugié-es, ont conduit à la mise sur pied d'une organisation de gestion de crise au sein de la Ville. Cette cellule de crise d'Yverdon-les-Bains, baptisée CECRY, s'emploie depuis plusieurs mois à prévenir la pénurie énergétique et les éventuelles coupures d'électricité. Tour d'horizon.

Rattachée pour sa gestion opérationnelle au Service de la sécurité publique, la CECRY a pour mission de gérer les situations « exceptionnelles » à la demande de la Municipalité et de proposer des mesures coordonnées avec les différents services de la Ville. La mise en place d'une telle structure a été lancée lors de la crise sanitaire, avant que son principe ne soit réactivé en février 2022 pour faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine. Pour la gestion de ces événements, la CECRY a travaillé de concert avec les services de la Ville dans une dynamique très positive et particulièrement efficace. Il est dès lors apparu comme une évidence de consolider les acquis et de pérenniser cette structure en maintenant les principes de collaboration au sein de l'administration.

En prévision de la crise énergétique, la CECRY a travaillé depuis plusieurs

mois à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'économies d'énergie de la Ville ainsi qu'à la planification des mesures nécessaires pour garantir le fonctionnement des activités vitales et des prestations indispensables en cas de pénurie, voire dans le pire des cas, lors de délestages (coupure d'électricité temporaire) ou de black-out (panne d'électricité généralisée). Tout cet important travail d'anticipation est mené dans le cadre des dispositifs mis en place par la Confédération et le Canton de Vaud et vise à préparer la Ville à faire face à toutes les éventualités.

Dans cette perspective, la CECRY a également conçu l'organisation des points de rencontre d'urgence (PRU) qui seraient mis à disposition de la population pour obtenir des informations et de l'aide en cas de besoin. Ces PRU pourront continuer à fonctionner en cas de panne de courant grâce à une alimentation de

secours et des moyens de communication spécifiques. À l'échelle régionale, il est prévu que la CECRY apporte son soutien aux communes environnantes pour l'organisation de PRU à moins de 5 minutes en voiture pour tous les habitants et toutes les habitantes.

Même si, compte tenu des efforts consentis par les collectivités, les entreprises et la population, la perspective d'une grave crise énergétique au cours des prochaines semaines s'éloigne, la « feuille de route » établie par la CECRY, ainsi que les mesures prises par la Ville et les crédits d'équipement déjà engagés, n'en seront que plus utiles lors des hivers prochains, où la situation concernant l'approvisionnement énergétique du pays pourrait être encore plus tendue qu'actuellement. ■

La Cellule de crise d'Yverdon-les-Bains

ABRÉVIATIONS

CACY
Centre d'art contemporain

TBB
Théâtre Benno Besson

BPY
Bibliothèque
publique et scolaire

PLUS D'INFORMATIONS ET D'ÉVÉNEMENTS SUR LES SITES INTERNET DÉDIÉS

www.yverdon-les-bains.ch
www.santeactyv.ch
www.echandole.ch
www.theatrebennobesson.ch
www.centre-art-yverdon.ch
bibliotheque.yverdon.ch

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE LA VILLE EN TOUT TEMPS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



CULTURE

Du 5 février au 23 avril

Malefica

De Maëlle Gross
→ CACY

23 février et 24 février

Le Prix Martin

Théâtre
→ TBB

24 février

Quidam

Théâtre improvisé
→ L'Echandole

26 février

Chœur Novantiqua

Saison musicale
→ TBB

27 février

Les 1000 langues des livres

Centre de Rencontre
et d'Animation (CRA)
→ BPY

2 mars

Dangereuses

Théâtre
→ TBB

2 mars

Dynamic Wisdom

Film documentaire + discussion
→ L'Echandole

3 mars

Lotus et Pissenlit

Midi théâtre
→ TBB

4 mars

Schnellertollermeier + Kuma

Jazz
→ L'Echandole

7 au 10 mars

À travers le brouillard

Vibrations, théâtre, création
→ TBB

8 mars au 15 avril

Exposition LinoCulture

Espace Femmes
d'Appartenances
→ BPY

11 mars

Au non du père

Théâtre culinaire
→ L'Echandole

16 et 17 mars

Humains

Spectacle slam, création
→ TBB

17 et 18 mars

Y a pas de mal

Théâtre
→ L'Echandole

19 mars

Olivier Latry

Saison musicale
→ Temple d'Yverdon-les-Bains

22 au 25 mars

Les bras m'en tombent

Théâtre, seule-en-scène
→ TBB

28 mars

Lawrence d'Arabie

Théâtre
→ TBB

31 mars

Olympia & Rébecca Balestra

"tour de poésie", seule-en-scène
→ TBB

31 mars et 1 avril

Laura Chagnat

Théâtre-humour
→ L'Echandole

4 avril

Les Femmes (trop) savantes?

Théâtre
→ TBB

6 avril

Transplanté

Seul-en-scène
→ TBB

19 mars

Les jeux envahissent la biblio

→ BPY

Mercredis (sauf vacances scolaires)

A l'emporter

→ BPY

JEUNESSE

23 février et 30 mars

Bébé à la biblio

→ BPY

26 février

Du Balai!

Théâtre d'objet dès 5 ans
→ L'Echandole

11 mars

Contes pour enfants qui ne laissent pas faire

→ BPY

25 mars

Dans ma tête

Théâtre dès 7 ans
→ L'Echandole

25 mars

"C'est quoi un beau voyage?"

Atelier de philo pour enfants
→ BPY

Mercredis (sauf vacances scolaires)

Le Coffre à histoires

Théâtre d'objets dès 5 ans
→ BPY

4 avril au 5 mai

Le Pedibus s'invite à l'Entracte nomade

→ BPY

SPORTS

26 février

Tournoi de handball M9-M11

→ Salle omnisports des Isles

25 mars

Finales Championnats suisses UBS Kids

→ Salle omnisports des Isles

FOIRE

24 mars au 2 avril

Comptoir du Nord vaudois

avec le Service des énergies
comme hôte d'honneur
→ Comptoir du Nord vaudois

MALEFICA DE MAËLLE GROSS

Pour son exposition personnelle au CACY, Maëlle Gross, artiste lauréate des Swiss Art Awards en 2021 et originaire d'Yverdon-les-Bains, a choisi d'investiguer et de sublimer la figure de la sorcière. Des poèmes épiques aux essais contemporains en passant par les réseaux sociaux, les sorcières fascinent autant qu'elles répugnent, mais surtout elles dérangent. Perçues comme affranchies, déviantes, savantes, puissantes, sexuelles et souvent maléfiques, ces figures de femmes effraient car elles défient l'ordre établi et remettent en question les discours dominants. ■

Inscriptions : www.centre-art-yverdon.ch

